



Commune de COMBS LA VILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 juin 2020

Délibération n° 13

Date de convocation

28.05.2020

Date d'affichage

28.05.2020

**Nombre de
Conseillers**

en exercice : 35

présents : 35

votants : 35

Objet : Désignation des représentants du conseil municipal aux conseils d'administration des associations et à l'assemblée générale groupement d'intérêt public Maximilien

L'an deux mil vingt, le quatre juin, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique.

Présents

M. G. GEOFFROY – Mme MM. SALLES – M. P. SEDARD – Mme J. BREDAS – M. J. SAMINGO – Mme M. GOTIN – M. C. DELPUECH – Mme LA. MOLLARD-CADIX – M. JM. GUILBOT – Mme LM. LODE-DEMAS – M. D. VIGNEULLE – Mme M. GEORGET – M. F. BOURDEAU – Mme F. SAVY – Mme M. LAFFORGUE – Mme C. LAFONT – M. G. ALAPETITE – M. C. LUTTMANN – M. C. GHIS – Mme C. KOZAK – M. B. ZAOUI – Mme AM. BOURDELEAU LE ROLLAND – M. E. ALAMAMY – M. Y. LERAY – M. C. YOUMBI NGAMO – M. J. RANQUE – Mme C. VIVIAN – M. G. PRILLEUX – Mme L. MASSE – M. S. ROUILLIER – Mme H. KIRCALI – Mme A. ADJELI – M. D. ROUSSAUX – Mme A. MEJIAS – M. P. PELLOUX.

Madame Marie-Martine SALLES a été élue secrétaire de séance.

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2121-21, L. 2121-29 et L. 2121-33,

VU les statuts de la Maison de la Jeunesse et de la Culture (MJC) qui prévoient que la Commune est représentée au sein du Conseil d'administration de l'association par le maire et un élu.

VU les statuts de l'association Combs Jumelage qui prévoient que les six représentants de la Commune à son Conseil d'administration sont désignés à la proportionnelle, le Maire étant membre de droit,

VU les statuts de l'association Société d'Histoire, d'Archéologie, d'Art, de Généalogie et d'Echange (SHAGE) qui prévoient que représentent la Commune au conseil d'administration trois élus de la liste majoritaire,

VU les statuts de l'association Les Amis de la Maison du Combattant et du Citoyen qui prévoient que la Commune est représentée au sein de son Conseil d'administration par le maire, quatre élus de la majorité et un élu de l'opposition,

VU la convention constitutive du groupement d'intérêt public MAXIMILIEN, ayant pour vocation de regrouper tous les acheteurs publics de la région Ile-de-France, signée le 3 décembre 2019 qui prévoit la désignation d'un membre titulaire et d'un suppléant pour siéger au sein de l'assemblée générale,

CONSIDERANT que suite au scrutin du 15 mars 2020 et au renouvellement du conseil municipal, il convient de procéder à la désignation des représentants du conseil municipal au sein de ces instances,

CONSIDERANT que se sont portés candidats :

Pour la MJC : Mme Monique LAFFORGUE

Pour l'association Combs Jumelage : M. Fabrice BOURDEAU – Mme Lisa-Marie LODÉ-DEMAS – Mme Françoise SAVY – Mme Céline VIVIAN – M. Bernard ZAOUI – Mme Laure MASSE

Pour l'association SHAGE : M. Dominique VIGNEULLE – Mme Monique LAFFORGUE – Mme Christiane LAFONT

Pour l'association Les Amis de la Maison du Combattant et du Citoyen : M. Cyril DELPUECH – M. Dominique VIGNEULLE – M. Bernard ZAOUI – Mme Juliette BREDAS – M. Sylvain ROUILLIER

Pour le groupement d'intérêt public MAXIMILIEN :

- Titulaire : M. Christian GHIS
- Suppléant : Mme Marie-Martine SALLES

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

PROCEDE à l'élection des représentants de la Commune aux Conseil d'administration des associations et à l'assemblée générale du groupement d'intérêt public MAXIMILIEN,

Pour la MJC :

- Nombre de votants35
- Nombre de bulletins blancs ou nuls/
- Nombre de suffrages exprimés35
- Majorité absolue18

A obtenu : 35 voix

- Monique LAFFORGUE

Pour l'association Combs Jumelage :

- Nombre de votants35
- Nombre de bulletins blancs ou nuls/
- Nombre de suffrages exprimés35
- Majorité absolue18

Ont obtenu : 35 voix

- M. Fabrice BOURDEAU
- Mme Lisa-Marie LODE-DEMAS
- Mme Françoise SAVY
- Mme Céline VIVIAN
- M. Bernard ZAOU
- Mme Laure MASSE

Pour l'association SHAGE :

- Nombre de votants35
- Nombre de bulletins blancs ou nuls/
- Nombre de suffrages exprimés35
- Majorité absolue18

Ont obtenu : 35 voix

- M. Dominique VIGNEULLE
- Mme Monique LAFFORGUE
- Mme Christiane LAFONT

Pour l'association Les Amis de la Maison du Combattant et du Citoyen :

- Nombre de votants35
- Nombre de bulletins blancs ou nuls/
- Nombre de suffrages exprimés35
- Majorité absolue18

Ont obtenu : 35 voix

- M. Cyril DELPUECH
- M. Dominique VIGNEULLE
- M. Bernard ZAOU
- Mme Juliette BREDAS
- M. Sylvain ROUILLIER

Pour le groupement d'intérêt public MAXIMILIEN:

- Nombre de votants35
- Nombre de bulletins blancs ou nuls/
- Nombre de suffrages exprimés35
- Majorité absolue18

Ont obtenu : 35 voix

- Titulaire : M. Christian GHIS
- Suppléant : Mme Marie-Martine SALLES

SONT DÉCLARÉS ÉLUS

Pour la MJC :

- Mme Monique LAFFORGUE

Pour l'association Combs Jumelage :

- M. Fabrice BOURDEAU
- Mme Lisa-Marie LODE-DEMAS
- Mme Françoise SAVY
- Mme Céline VIVIAN
- M. Bernard ZAOU
- Mme Laure MASSE

Pour l'association SHAGE :

- M. Dominique VIGNEULLE
- Mme Monique LAFFORGUE
- Mme Christiane LAFONT

Pour l'association Les Amis de la Maison du Combattant et du Citoyen :

- M. Cyril DELPUECH
- M. Dominique VIGNEULLE
- M. Bernard ZAOU
- Mme Juliette BREDAS
- M. Sylvain ROUILLIER

Pour le groupement d'intérêt public MAXIMILIEN :

- Titulaire : M. Christian GHIS
- Suppléant : Mme Marie-Martine SALLES

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé au registre. Pour copie conforme.

Combs-la-Ville, le 04 juin 2020

Le Maire
Guy GEOFFROY

Signé